



DISCOURS DE CLÔTURE DU 23^{ème} SÉMINAIRE DU RÉSEAU FRATEL – KINSHASA, DU 27 AU 28 AVRIL 2026

Honorables Membres du Parlement,

Excellences Membres du Gouvernement,

Madame la Présidente du Réseau Fratel,

Monsieur le Président du collège de l'ARPTC,

Mesdames et Messieurs les Régulateurs de l'espace francophone,

Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs,

Au terme de ces deux journées d'échanges d'une grande densité intellectuelle et stratégique, permettez-moi, avant toute chose, de saluer la qualité exceptionnelle des travaux qui viennent de se tenir ici à Kinshasa.

En effet, pendant quarante-huit heures, notre capitale s'est affirmée comme un véritable carrefour de la pensée régulatoire francophone, où se sont confrontées les expériences, affinées les doctrines et dessinées les trajectoires d'avenir de nos écosystèmes numériques.

Ainsi, au-delà de la richesse des échanges, une conviction forte se dégage : la régulation n'est plus un simple instrument d'encadrement des marchés, elle constitue désormais un levier structurant de transformation économique, sociale et souveraine.



Mesdames et Messieurs,

Sous la haute vision de **Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'État**, la République Démocratique du Congo a érigé le numérique en levier central de modernisation de l'État et de diversification économique.

Dans cette perspective, notre action s'articule autour de fondations structurantes.

Il s'agit, en premier lieu, du développement d'infrastructures numériques souveraines, condition essentielle à l'émergence d'une économie digitale robuste.

Il s'agit également de la gouvernance stratégique de la donnée, appelée à devenir la ressource productive majeure du XXI^{ème} siècle.

Par ailleurs, nous œuvrons à la mise en place de services publics numériques intégrés, accessibles et interopérables, tout en consolidant un cadre de confiance fondé sur la cybersécurité et les services numériques de confiance.

Enfin, nous accordons une attention particulière au renforcement du capital humain, afin de transformer notre potentiel démographique en avantage compétitif durable.

Dans ce contexte, la régulation apparaît comme un instrument déterminant pour accompagner et orienter ces transformations.

Les travaux du Réseau Fratel ont permis de dégager des orientations majeures.



D'une part, la nécessité d'évoluer vers des modèles de mutualisation des infrastructures, afin d'optimiser les investissements et accélérer la couverture.

D'autre part, l'importance de promouvoir une concurrence par les services et l'innovation, créatrice de valeur pour les citoyens.

À cela s'ajoute l'exigence d'une qualité de service mesurable et opposable, ainsi que la réduction effective de la fracture numérique.

Toutefois, ces orientations ne sauraient rester théoriques. Elles doivent être traduites en politiques publiques concrètes et en actions mesurables.

À cet égard, je tiens à saluer le rôle stratégique de l'ARPTC.

Par ses réformes et son action, elle contribue à bâtir un environnement équilibré, propice à l'investissement, garantissant une concurrence saine et protégeant les intérêts des utilisateurs.

C'est là toute la portée d'une régulation moderne : une régulation qui anticipe, oriente et catalyse le développement du secteur.

Mesdames et Messieurs,

Le Réseau Fratel s'impose, dans ce cadre, comme un instrument essentiel de coopération.

Au-delà d'un espace d'échange, il constitue un véritable outil d'harmonisation des cadres réglementaires et un accélérateur de convergence stratégique pour l'espace francophone.



Dans un environnement international marqué par des mutations technologiques rapides, aucun pays ne peut évoluer de manière isolée.

Dès lors, la coopération régulatoire devient une exigence stratégique.

C'est pourquoi la République Démocratique du Congo réaffirme son engagement à contribuer activement aux travaux du Réseau Fratel et à renforcer les synergies entre ses membres.

Notre ambition est claire : faire de la Francophonie numérique un espace d'influence et de souveraineté.

Mesdames et Messieurs,

L'heure est désormais à l'action.

Nous devons collectivement accélérer la mise en œuvre des recommandations issues de ce séminaire et traduire nos engagements en réformes concrètes.

Car, au fond, le véritable enjeu dépasse la technologie : il s'agit de définir le modèle numérique que nous souhaitons bâtir pour nos nations.

Pour la République Démocratique du Congo, ce modèle est celui d'un numérique souverain, inclusif et créateur de valeur.

C'est sur cette conviction que, tout en vous souhaitant un excellent retour dans vos pays respectifs, je déclare clos les travaux du 23^{ème} Séminaire du Réseau Fratel.



Vive la coopération francophone !

Vive la République Démocratique du Congo !

Je vous remercie.

